

COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION AU FIL DE L'EAU

ÉTÉ 2026 : ARRÊT DES CROISIÈRES DE NAVIGATION DOUCE SUR LA BOUCLE DE LA MARNE À SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Depuis plus de vingt ans, en partenariat avec la Ville de Saint-Maur-des-Fossés et dans une approche d'éducation populaire, l'association Au Fil de l'Eau réalisait, sur la Boucle de la Marne, des croisières de navigation douce permettant sensibilisation environnementale et insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi.

Malheureusement, le stationnement de nos catamarans sous la pile du pont de Chennevières s'est avéré contraire au Règlement Particulier de Police et aucune solution alternative pour un stationnement sécurisé n'a été trouvée.

De plus, les attentes de la Ville concernant la protection de l'espace naturel qu'est la Marne, auxquels l'association est également très sensible, conduisent à arrêter la navigation de bateaux thermiques sur cette zone.

Avec l'appui de la municipalité et d'autres partenaires locaux, Au Fil de l'Eau poursuit ses investigations pour identifier une nouvelle zone d'amarrage et revenir sur le site en 2027.

L'association lance par ailleurs un appel à mécènes avec l'objectif de rassembler 250 000€ pour continuer sa démarche de transformation de la motorisation de ses bateaux, afin de passer du thermique à l'électrique.

Vous souhaitez accompagner Au Fil de l'Eau et participer à ce projet ambitieux ? Contactez-nous !

Contact@aufildeleau.eu

01 48 52 22 22

4 Avenue de Fontainebleau, 94150 Rungis

www.aufildeleau.eu

